



Comment sortir de la crise politique? (1/2)

La séquence engagée en juin 2024 avec la dissolution de l'Assemblée nationale voit notre système démocratique représentatif mis à mal. Pour faire face, des mesures institutionnelles et sociales sont avancées.

Après sept années de brutalités du macronisme, l'heure est à la reprise en main de leviers de commande avec et pour le monde du travail.

La période que nous vivons semble réunir tous les traits d'une crise mais y répondre implique de mesurer qu'il ne s'agit en aucun cas d'un orage tout soudain déchainé dans un ciel serein. Pèse, bien sûr, l'accumulation de toutes les brutalités antidémocratiques de sept ans de macronisme, des gilets jaunes à la « ré-

forme » des retraites, de l'ISF supprimé aux services publics anémiés... Sept ans d'une politique très dure accompagnée par un mépris profond qu'aucun communicant n'aura réussi à rendre imperceptible. Pourtant, il faut se rappeler que le macronisme lui-même est un fruit de la crise qui touche notre pays en profondeur. Précisément, c'est une tentative de sortie de crise que notre peuple – une partie substantielle de notre peuple, du moins – a voulu expérimenter face à des alternances PS-UMP (pour aller vite) désespérantes par leur incapacité à changer la vie. La situation est donc plus critique encore qu'il y a sept ans : ce qui pouvait apparaître comme une réponse a été éprouvé comme une impasse. Encore s'en tient-on ici au plan politique, lequel ne peut être délié d'un contexte économique, social et géopolitique chaque jour plus lourd. Dès lors, envisager de sortir de la crise implique tout autre chose qu'un tour de passe-passe médiocre, une réponse pensée dans les bornes de cette V^e République qui tient le peuple à bonne distance du pouvoir. Sortir de la crise, c'est répondre aux grands défis auxquels notre pays se trouve confronté. C'est affronter le capitalisme, ses apories et ses convulsions ; se donner les moyens de telles ambitions. C'est, il



GUILLAUME ROUBAUD-QUASHIE
Président de la Fondation Gabriel-Péri

faut le regarder en face, conjurer la marche triomphale de ce qui se propose comme la prochaine piste crédible de sortie de crise après l'échec du macronisme, à savoir l'extrême droite.

On ne peut toutefois penser trop abstraitement. Des problèmes sont posés, des stratégies sont déployées : nul n'avance en terrain vierge, figé. Tenons-nous-en ici à

quelques exemples. Objectivement, l'heure est à faire des choix d'ampleur. Si on veut répondre aux impératifs écologiques, si on veut stopper le dépeçage industriel de notre pays, si on veut répondre aux besoins, ce sont des milliards et des milliards qu'il va falloir chercher et prendre à des acteurs économiques qui n'ont aucune envie de les abandonner à d'autres. Ce sont des leviers de commande qui doivent changer de main.

Il va falloir chercher et prendre des milliards à des acteurs économiques qui n'ont aucune envie de les abandonner.

Sur le plan des consciences, des années de batailles sociales perdues et d'options politiques tentées en vain ont nourri un défaitisme puissant. Les grilles de lecture ethniques sans cesse martelées contribuent en outre à ériger des barrières au sein d'un salariat qui perçoit trop peu son unité fondamentale et l'identité de ses intérêts. Répondre vraiment à la crise politique appelle au moins à affronter cela : aider à donner confiance et perspectives à un monde du travail conscient de lui-même et des enjeux de notre temps. ■

Il faut favoriser les référendums citoyens et adopter le mode de scrutin proportionnel afin de favoriser la démocratie parlementaire.

Cette crise politique ne pourra se résoudre sans réanimer l'État de droit et réoxygéner la démocratie. La violation manifeste de la Constitution, les coups d'État ou la suppression des libertés publiques ne sont pas les seules blessures mortelles de la démocratie. Des fêlures se

sont multipliées ces dernières années, tout aussi dangereuses. Depuis les manifestations contre la loi travail en 2016, celles des gilets jaunes, puis contre la loi retraite et les émeutes des banlieues en 2023, les revendications sociales n'ont été apaisées par aucune réponse. Rien, dans notre système politique, ne permet en réalité aux citoyens entre deux élections d'exprimer un suffrage populaire sur un problème de société. Et surtout pas le référendum d'initiative partagée (RIP), comme on l'a vu à propos de la loi retraite, en raison des obstacles juridiques empêchant cette consultation des électeurs. Le référendum d'initiative citoyenne (RIC), soutenu par les gilets jaunes, serait un réel instrument de démocratie directe qui revitaliserait la politique. Il est approuvé par une majorité de Français. Il permettrait de voter une proposition de loi, d'abroger un traité ou une loi votée par le Parlement, de modifier la Constitution ou de révoquer un élu sans saisir le président de la République ou le Parlement. Ces types de référendums existent dans 41 pays, le quorum nécessaire pour les adopter



ÉVELYNE SIRE-MARIN
Magistrate honoraire

étant variable. Par ailleurs, la France est le seul pays de l'Union européenne à élire ses députés au scrutin majoritaire. La dissolution aventureuse de l'Assemblée nationale du 9 juin 2024 par le président de la République a montré combien ce mode de scrutin entraînait des conséquences calamiteuses sur la démocratie

parlementaire, devenue ingérable en raison des trois blocs politiques. Il semble que les propositions de modifier le scrutin législatif afin d'adopter un mode de scrutin proportionnel, restées jusqu'ici lettre morte, rassemblent désormais un grand nombre de partisans, d'autant qu'une simple loi ordinaire suffit. L'introduction de la proportionnelle intégrale à l'échelon départemental pour les élections législatives ne constituerait pas une réforme inédite, le scrutin proportionnel étant déjà utilisé en France (élections européennes, sénatoriales dans certains départements, municipales...). Les coalitions, avec le scrutin proportionnel, se formeraient plutôt après l'élection. Les partis politiques seraient donc plus libres au cours de la campagne électorale. La consécration du Nouveau Front populaire a pu réduire, d'une certaine manière, l'autonomie des partis ayant formé cette coalition.

En adoptant le scrutin proportionnel, les négociations pour constituer une majorité se dérouleraient dans l'enceinte parlementaire. Il pourrait être un remède à la crise de la représentation illustrée par l'abstentionnisme grandissant aux élections, et favoriser un retour de la démocratie parlementaire par un vrai contre-pouvoir à la toute-puissance du président de la République, de plus en plus illégitime. ■

La France est le seul pays de l'Union européenne à élire ses députés au scrutin majoritaire.